Numéro 29
Mardi
13 novembre 1979

Prix : 1 F

12, cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Mesrine : un magistrat dénonce la mort d'un principe • Budget Dom-Tom : des crédits mal placés • Séguy au club de la presse : l'embarras • Nouvelle Calédonie : Kanaks en colère • Haute-Garonne, Corrèze, Belfort : les socialistes dans les luttes • Radio Riposte à Toulouse • Giscard et les diamants : on enterre ? • Campagne d'intimidation contre « le pull-over rouge »

Afrique, paras, diamants, Bokassa, soutien, cadeaux

Est-ce digne de ne pas répondre ?

Et les diamants. Il n'en a jamais été beaucoup question. Il n'en est plus question du tout. Pourtant, souvenez-vous, Giscard lui-même avait bien fait dire qu'il en parlerait «le moment venu».

Il faut croire que ce moment là n'est toujours pas arrivé. Et on peut se demander s'il arrivera un jour. Car la promesse élyséenne avait été faite avant l'autre affaire. Avant la «non-affaire» puisqu'il n'y a pas d'affaire Boulin du tout. Ni pour Barre, ni pour Marchais.

Sans doute n'y a-t-il pas non plus d'affaire des diamants. Et c'est bien là ce que l'on voudrait savoir. La mort d'un ministre ne saurait être une réponse. Moins encore le mépris affiché pour la presse, et pour ceux qui ont l'audace d'interroger. Sans accuser.

Il est tout de même curieux que le Président saisisse la première occasion, pour évoquer l'atmosphère trouble et louche du milieu gouvernemental et de la majorité, en faisant comme si tout était mensonge et calomnie. Il en est qui devraient chanter l'air de la calomnie sur un autre ton. Mais qui se contentent de fredonner pour ne pas dire les paroles.

Il y a des faits

Quand Monsieur d'Estaing trouve le moyen de parler de *ça* dans son discours électoral aux veuves de guerre, c'est bien que *ça* a tout de même quelque importance. Et pour une fois, nous serons d'accord avec lui pour convenir que *çà* «rabaisse le débat à un niveau indigne de la France».

Seulement, ce qui rabaisse le débat, ce n'est pas d'en parler. C'est au contraire de n'en rien vouloir dire. De refuser de s'expliquer sur des faits. Car il y a des faits. On voudrait le faire oublier. Et laisser croire qu'il n'y a eu qu'insinuation, abomination de la désolation.

Or, Bokassa existe, Giscard l'a rencontré. Souvent. Et il l'a aidé. Longtemps. Il n'a d'ailleurs pas nié en avoir reçu quelques présents. Dont les diamants.

Quant aux paras, ils sont bien allés à Bangui. La preuve : ils y sont encore. Il y a plusieurs semaines déjà que François Mitterrand a demandé à l'Assemblée nationale ce qu'ils faisaient là-bas. Mais le gouvernement n'a toujours pas donné le moindre début de commencement de réponse.

A ce propos, la commission d'enquête réclamée par les socialistes ne serait-elle pas le bon moyen de ne pas abaisser le débat, mais au contraire de le situer au niveau où il doit être. C'est-à-dire au niveau politique et devant la représentation nationale, puisqu'il s'agit de la politique de la nation en Afrique.

De même, dans la «non affaire Boulin» le pouvoir fait comme si les chuchotements et rumeurs venaient de ses adversaires. C'est pourtant bien l'ancien ministre du Travail, lui-même, qui a dénoncé et accusé en mettant en cause, nommément, un de ses collègues du gouvernement.

Le prétexte pour se taire d'une instance judiciaire en cours, est bien grossier. Car si les juges enquêtent sur la vente d'un terrain à Ramatuelle, ce n'est pas eux qui vont instruire le procès des moeurs et du fonctionnement des institutions. Or, c'est bien là le vrai problème. Et ce problème est national. C'est l'Etat qu'il interroge. Et l'Etat doit répondre.

Michel Debré disait l'autre jour «les hommes publics doivent être irréprochables». Si donc des reproches leur sont faits, il leur faut ou bien les accepter, ou bien s'en laver. Mais pas les ignorer.

Georges Fillioud

épingé

«Il avait toujours été évident que nous aiderions Giscard à se faire réélire, mais je n'ai jamais pensé que nous le ferions de façon aussi ouverte».

Un jeune dirigeant communiste, cité par le Herald Tribune du 1.11.79, à propos de la position des dirigeants du P.c sur les affaires récentes.

Nouvelle-Calédonie, l'île du nickel
les «indiens» de la France veulent stopper le pillage de leur terre :

Kanak contre Imétal

Le 6 novembre, François Mitterrand, assisté de Joseph Franceschi, délégué national aux Dom Tom, avait reçu la délégation du Front indépendantiste de la Nouvelle-Calédonie (voir Riposte n° 23), conduite par le député Roch Pidjot. La délégation a également été reçue, le 9 novembre par une délégation du Bureau exécutif composée de Pierre Beregovoy, Anne Tregouet, Robert Chapuis et Jean-Michel Boucheron. Dans un communiqué commun le Parti socialiste exprime «sa pleine solidarité au Front indépendantiste dans la lutte qu'il mène contre la politique de la droite» et réaffirme «sa volonté de soutenir et de garantir le droit du peuple Kanak à décider librement de son avenir».

Nous avons demandé à Roch Pidjot d'expliquer les luttes menées par le peuple Kanak et les travailleurs de la Nouvelle-Calédonie.

«Notre indépendance est un droit légitime. Parce que le peuple Kanak est le premier occupant de la Nouvelle-Calédonie. Actuellement nous entreprenons la lutte pour cette indépendance dans le territoire lui-même. Au plan national et international aussi. En Nouvelle-Calédonie nous tentons de sensibiliser, de conscientiser la population : nous avons parcouru tout le territoire, nous sommes allés voir les gens et nous leur avons expliqué pourquoi nous exigeons cette indépendance. En effet, nous ne pouvons pas défendre nos idées dans la presse locale. Cette presse, l'une des armes les plus puissantes du colonialisme, cache, dénigre ou nie notre combat.

Lutte contre l'exploitation

nous voulons que les travailleurs français comprennent que notre combat rejoint le leur. En effet si notre lutte s'inscrit dans un mouvement de libération nationale elle est aussi une lutte contre l'exploitation, plus grande encore chez nous qu'en France. Les agressions contre le pouvoir d'achat des travailleurs sont accentuées par la taxation indirecte héritée de l'épargne coloniale. L'impôt sur le revenu n'existe pas en Nouvelle-Calédonie : la droite sollicite des subventions, des aides de l'Etat pour se protéger d'un impôts direct et ce sont les travailleurs français qui paient.

«Nous voulons, grâce à une indépen-

(suite en page 4)

POSITIONS

Budget de la Coopération

Subventions sans contrôle, corruption sans limite

par Alain Vivien

Deux centres d'intérêts dans ce budget : les crédits proprement-dits et la politique de coopération qu'ils soustendent. D'autre part, les perspectives même de la «coopération», secteur politique étranger, isolé des affaires étrangères et qui continue largement à faire partie du domaine réservé au chef de l'Etat.

Si les autorisations de programme pour le financement des projets de développement des Etats africains progressent sensiblement (de 633 à 942 millions de F., l'aide aux armées nationales (livraison de matériel d'équipement) décroît, tous en restent à un niveau élevé (45 millions de F. d'autorisation de programme, 62 millions de F. de crédits de paiements).

Ce qui augmente singulièrement, ce sont les «concours financiers», subventions que le gouvernement alloue de façon discrétionnaire aux Etats dont les finances connaissent comme on dit pudiquement, des difficultés conjoncturelles. C'est ce fonds qui, par exemple, renflouait discrètement Bokassa à chaque fois qu'il lui fallait payer ses fonctionnaires. Or les crédits demandés par le gouvernement s'élèveraient pour 1980 à 287,1 millions de francs contre 149,1 MF en 1979, soit plus de 92% d'augmentation.

Pourtant le gouvernement avait annoncé que ces subventions d'équilibre devraient progressivement disparaître. Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'en est rien et qu'une commission parlementaire de contrôle de ces fonds semble s'imposer d'urgence.

Mais l'examen du budget de la coopération doit aussi permettre de poser quelques questions qui sont dans l'esprit de tous les Français.

Générosité mal placée

Le gouvernement repète que l'Ayrique doit appartenir aux Africains. Pourquoi alors renforce-t-on notre dispositif militaire en Mauritanie, en Centrafrique, pour ne pas parler du Tchad ?

Le gouvernement se déclare pour la non-ingérence : comment se fait-il qu'un chef d'Etat africain ait pu être installé dans les fourgons de l'armée française ?

Le gouvernement vante sa générosité à l'égard des pays en développement. Pourquoi les Etats d'Afrique les plus riches reçoivent-ils deux fois plus d'aide que les plus démunis ? Où en est l'effort en faveur du Sahel ?

Il est peu probable que M. Galley, se survivant à lui-même, apporte quelques éclaircissements à ces interrogations. La politique de la coopération, au demeurant, lui appartient-elle, à lui qui lors des massacres de Bangui parlait de «pseudo-évènements» et déclarait un peu plus tard à la commission des Affaires étrangères qu'il ignorait tout du déménagement des archives de Berengo ?

Comme disait un humoriste : il y a trop de «pumas» dans ce ministère.

Budget Fonction Publique

De quoi faire un livre noir

par Bernard Derosier

Le Service public est devenu une notion que le pouvoir n'invoque plus que pour porter atteinte aux libertés et aux acquis des travailleurs :

— privatisation des secteurs rentables, après en avoir fait supporter le coût social à l'ensemble de la population (P.t.t par exemple) ;

— recherche de la rentabilisation en supprimant des services non «rentables» ;

— reprise en main de secteurs entiers - tel celui de la Recherche - pour ajuster la politique de ces services aux intérêts privés.

La Fonction publique n'est pas épargnée par l'aggravation du chômage et les suppressions d'emploi. Le budget ne fait apparaître que... 18 700 créations d'emploi. Pourtant, des branches entières de l'Administration souffrent d'un manque de personnel évident, et c'est au moins 150 000 emplois qu'il faudrait créer !

Dans le même temps, la présence de quelques 700 000 titulaires impose que des dispositions soient rapidement prises pour les titulariser. Or, le Gouvernement s'y refuse : 250 000 titularisations avaient été promises. 100 000 seulement ont été effectuées en 1978.

Le Parti socialiste va, quant à lui, déposer prochainement une proposition de loi pour régler définitivement ce problème. Elle contiendra des mesures coercitives pour obliger le Gouvernement à achever le plan de titularisation dans des délais précis.

L'insuffisance des créations d'emploi et son corollaire, le recrutement massif de non titulaires, entraînent tout naturellement une dégradation constante des conditions de travail : des services entiers sont transférés, sans aucune concertation avec les intéressés : au ministère de l'Agriculture, par exemple, certains personnels de l'inspection des lois sociales ne peuvent plus effectuer de déplacements faute de crédits...

Les libertés syndicales sont chaque jour davantage menacées, au point que le Parti socialiste a retenu le principe d'un «livre noir» du secteur public qui devrait être élaboré d'ici la mi-janvier 1980.

— Récemment, des chercheurs du C.n.r.s n'ont pas obtenu de l'Administration l'autorisation d'utiliser un local administratif pour tenir un Conseil syndical. La direction a même été jusqu'à faire appel à une société privée de vigiles pour en empêcher l'accès.

— La circulaire Peyrefitte du 23 avril dernier, qui invite les Parquets à transmettre systématiquement à l'Administration les copies des jugements, quelle que soit la décision du Juge, d'inscrire ou non, les condamnations au Bulletin n° 2 du casier judiciaire.

— Enfin la loi, votée au printemps dernier par la droite, qui limite le droit de grève à la radio-télévision.

La mort d'un principe

par Jean-Pierre Michel

Les conditions de la mort de Jacques Mesrine et surtout les explications qui ont été fournies par les autorités judiciaires doivent nous interroger.

Certes, il n'est pas question de s'appitoyer sur un homme qui avait fait de la délinquance sa profession et à qui une conduite de «desperado» promettait une fin tragique. Mais, au-delà du cas individuel, il y a les principes qui ont été sérieusement bousculés.

Lorsque pour justifier l'action violente de la police -abattre un homme d'au moins vingt deux balles au volant de son véhicule, ceinture de sécurité attachée- le Procureur de la République de Paris invoque l'état de «légitime défense permanente», il innove dangereusement par rapport au code de procédure pénale.

La légitime défense permet, à posteriori, d'excuser une action violente lorsqu'elle a pour objet de se défendre, mais il ne saurait exister de légitime défense à priori qui permettrait de tout faire. Qui serait alors juge d'un danger par hypothèse éventuel ? Et pourquoi ne pas admettre demain des arrestations préventives, des jugements préventifs avant que des infractions soient commises, pour les éviter ?

Il existe déjà la détention préventive, si *justement critiquée. Ne permettons pas que* s'instaure la légitime défense préventive. Alors surtout qu'au nom de la légitime défense, des drames se commettent tous les jours ou presque, encouragés par une association fascinante, animée par l'ancien Président de la Cour de Sureté de l'Etat.

La protection de notre sécurité dépend de l'Etat et de ses institutions, police et justice. Celles-ci doivent accepter des règles, contraignantes peut-être, mais qui garantissent l'existence de nos libertés.

OBJECTEURS DE CONSCIENCE

Le Parti socialiste proteste contre les difficultés mises par les services du minitère de la Défense à l'application de l'actuel statut des objecteurs de conscience et l'appréciation restrictive qui est faite des textes en vigueur. Il condamne la répression maladroite qui s'exerce d'une manière disproportionnée.

Le Parti socialiste rappelle que lors de sa convention nationale sur la Défense des 7 et 8 janvier 1978 il s'est prononcé en sorte qu'aucun obstacle ne soit mis á la diffusion du statut légal des objecteurs de conscience et que ceux-ci ne soient ni pénalisés ni favorisés par rapport aux autres jeunes gens. Ces principes doivent guider la refonte aujourd'hui nécessaire du statut sur lequel les parlementaires socialistes travaillent actuellement dans le but de déposer prochainement une proposition de loi.

Communiqué de Lionel Jospin et Edwige Avice.

Alsthom : les socialistes en première ligne

Ceux qui s'interrogeaient sur les réactions de la «France profonde» et sur le degré de combativité des travailleurs en cet automne 79 ont reçu vendredi dernier, avec le vote des grévistes d'Alsthom Belfort, un premier élément de réponse : alors que le patronat jouait le pourrissement et faisait courir le bruit d'une reprise du travail après 45 jours de grève, le scrutin a recueilli un taux de participation supérieur à tous ceux qui l'avaient précédé (70% des salariés) et la poursuite de la grève avec occupation a été décidée par 62% des votants, soit 4% de plus que lors du précédent scrutin.

Jean-Pierre Chevènement, député socialiste du territoire de Belfort, a salué samedi ce «vote de dignité» et déclaré : «le conflit Alsthom est devenu, par le fait du C.n.p.f, de M. Roux et du gouvernement de M. Barre, un conflit absolument exceptionnel par sa durée, par sa détermination et par sa portée morale et par conséquent politique : quel contraste entre la résolution fière des travailleurs d'Alsthom Belfort et les odeurs nauséabondes que le pouvoir ne parvient plus à dissiper autour de lui !»

Le conflit Alsthom Belfort, au delà de 7 500 travailleurs de l'usine (*) concerne toute une région : au 50e jour de grève, la non-distribution atteignait près de cinq milliards de centimes.

A l'initiative du Conseil général à majorité socialiste, les Etats généraux qui se sont tenus dimanche ont réuni les partis, syndicats et associations de toutes tendances pour adopter une motion demandant la reprise immédiate des négociations, et décidé d'une série de démarches : une délégation d'une trentaine de personnes se rend mardi à Paris pour être reçue par le ministre du Travail et par le Premier ministre, et une demande de rendez-vous a été adressée à l'Elysée, où doivent arriver également les milliers de cartes postales envoyées par les habitants de la région (éditées par la municipalité, elles sont vendues au profit des grévistes).

A la suite des appels lancés par le Conseil général, le Parti socialiste et la Fédération des Elus républicains, de très nombreuses municipalités de gauche ont commencé à voté des subventions pour le soutien financier aux grévistes, et ce mouvement se poursuivra pendant les prochains jours.

Enfin, une nouvelle réunion exceptionnelle du Conseil général aura lieu mercredi avec pour ordre du jour unique le soutien aux grévistes d'Alsthom Belfort.

Osera-t-on, comme la direction s'en reconnait, depuis ce lundi, le «droit», faire évacuer l'usine par la police ?

Ceux qui décideraient de répondre par la force à la demande de négociation des travailleurs en grève prendraient une lourde responsabilité : la France du travail, toute entière, a aujourd'hui les yeux fixés sur Alsthom Belfort.

(*) *On sait que les grévistes d'Alsthom Belfort ont été rejoints dans leur mouvement, par les travailleurs d'Alsthom Saint-Ouen, qui, depuis le 10 octobre, occupent leur trois usines (cf. Riposte de samedi).*

HAUTE-GARONNE
Carcel : dépôt de bilan, 530 chômeurs de plus

Industrie de l'habillement de l'Ouest de Toulouse qui emploie en majorité des femmes, Carcel ferme ses portes. Pour les ouvrières, c'est un coup très dur. Légèrement supérieur au Smic, leur maigre salaire était une ressource vitale parce que la plupart sont des femmes seules, chefs de famille.

Ce mauvais coup est arrivé très vite. Le 9 octobre, chômage partiel ; le 29 octobre : annonce de 200 licenciements ; le 6 novembre : dépôt de bilan. Le syndic nommé n'a trouvé d'autre solution que de fermer l'usine les 8 et 9 novembre. Les licenciements sont confirmés.

Mais les ouvrières se battent. Elles ont organisé un meeting, des distributions de tracts, et ont demandé aux élus socialistes (députés, conseillers généraux, conseillers municipaux) une intervention auprès du Préfet pour que les licenciements n'aient pas lieu.

Immédiatement, nos élus ont demandé au Préfet la constitution d'une commission permanente qui puisse se saisir rapidement de tout licenciement brutal intervenant dans la région. A la suite de cette action, le Préfet semble être devenu sourd et muet.

Les militants de la section locale du P.s apportent, depuis le début du conflit, un appui moral et financier aux ouvrières et employées. Ils ont lancé une collecte dans le quartier pour soutenir les travailleuses qui occupent l'usine, depuis l'annonce du dépôt de bilan, et qui n'ont reçu aucun salaire depuis fin septembre.

HAUTS-DE-SEINE

Robert Pontillon sénateur maire de Suresnes, a demandé à Jacques Baumel, Président du Conseil général des Hauts-de-Seine, au nom du groupe socialiste «d'organiser des Etats généraux de l'Enseignement, réunissant autour des élus départementaux, la population, les représentants de la FEN, les syndicats d'enseignants et les associations de parents», pour procéder à une analyse de la situation départementale et «dégager les orientations et les mesures susceptibles de remédier aux effets les plus sensibles de cette dégraduation».

CONFLITS EN CORREZE

Un an après le grave conflit qui a secoué les tanneries de Bort-les-Orgues, en Corrèze, l'horaire hebdomadaire est descendu à 32 heures. Les 60 personnes qui avaient été licenciées, sont toujours sans emplois et leur indemnités de chomage sont passées de 90 à 50 %.

Malgré les interventions de la Fédération socialiste de la Corrèze, les stages de recyclage sollicités auprès de la direction départementale du Travail, n'ont pas reçu l'agrément du Préfet de Région.

Quant à l'entreprise MAS-Biderman (confection) toujours à Bort-les-Orgues, malgré la lutte des syndicats et du personnel essentiellement féminin de l'entreprise, la direction réduit les primes, accélère les cadences et ne remplace plus les départs.

ELECTIONS PRUD'HOMMALES

Guy Bêche, Vice-président de l'Assemblée nationale vient d'adresser une lettre à M. Contamine, P.d.g de FR3, au sujet des élections prud'homales. Après avoir insisté sur l'importance de ces élections, il demande «que, selon le souhait déjà manifesté par un certain nombre d'organisations syndicales, les ondes de la radio et de la télévision régionales leur soient ouvertes à cette occasion».

RADIO RIPOSTE

La Fédération de la Haute-Garonne a organisé le samedi 10 novembre à 15 heures une émission de Radio-Riposte réalisée avec la participation des parlementaires du département et avec la collaboration des animateurs de «Radio Barde Rouge».

Les sénateurs socialistes de la Haute-Garonne Léon Eeckhoutte et André Méric ainsi que Gérard Bapt, député, ont pris la parole sur cette antenne pour dénoncer la main-mise et la censure exercée par le pouvoir sur l'information. Ils ont fait le point sur la situation de l'emploi dans le département.

Une écoute publique a été organisée dans la salle du «ciné-espoir» située au centre ville. De nombreux militants du P.S. ont pu écouter en direct cette émission pendant une quinzaine de minutes avant qu'elle ne soit brouillée.

RIPOSTE
12 cité Malesherbes, 75009 Paris Tél. : 878.40.73
Télex : 660.582 F
Directeur : Georges Fillioud
Rédaction - Edition : Gérard Colé
Gérard Descotils,
Administration : Nicole Covillers
Numéro de Commission Paritaire : 601.22
Abonnement : 250 F par an
Composition : OFRES **Imprimerie** B.P. - Paris

Télé-P.S.

MILITANTS DES YVELINES, DE HAUTE-CORSE ET DE CORSE DU SUD, VOUS ETES BENEFICIAIRES DU SERVICE DE RIPOSTE POUR UNE SEMAINE - ABONNEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI !



Campagne d'intimidation contre «Le Pull Over Rouge»

Le candidat Giscard d'Estaing avait annoncé publiquement, en 1974, qu'aucune exécution capitale n'aurait lieu au cours de son septennat. Et trois ans plus tard, refusant son droit de grâce, il envoyait à la guillotine un prévenu de 22 ans, Christian Ranucci, accusé du meurtre de la petite Dolorès Rambla.

Il fallait «faire un exemple», offrir une victime expiatoire à une opinion publique bien préparée par les campagnes que menait, sur le thème de la violence et de la sécurité des citoyens, le ministre de l'Intérieur de l'époque, Michel Poniatovski, à grands renforts de sondages et d'opérations «coup de poing».

Le film de Michel Drach, qui reprend point par point le travail de Perrault, vient ainsi rappeler, alors que s'ouvre une nouvelle campagne présidentielle, cet épisode peu glorieux pour le pouvoir, sa police et sa justice.

L'offensive a donc été déclenchée, dès avant la sortie du «Pull Over Rouge», par l'avocat de la famille Rambla, en l'occurrence Maitre Pieroni, du barreau aixois, ex-candidat de l'extrême droite aux élections législatives. Simone Rozès, présidente du Tribunal de Paris, ayant refusé la saisie pour ne pas «porter atteinte à la liberté d'expression», les plaignants ont aussitôt interjeté appel.

Samedi, jour de l'audience de la Cour d'appel, la famille Rambla était reçue à l'Elysée et l'annonce de cette réception, amplement diffusée auprès des organes d'information, n'a pu être ignorée des magistrats, qui ont, semble-t-il, bien reçu le message : leur jugement revient en partie sur celui du tribunal en obligeant le réalisateur à pratiquer plusieurs coupes dans son oeuvre.

On constate ainsi, une fois de plus après des affaires récentes comme les extraditions de Croissant, Pace et Piperno, la hâte des magistrats à prendre, sur réquisitoire du ministère public, une décision qui porte atteinte aux droits individuels.

Simultanément, la campagne contre «Le Pull Over Rouge» se développait dans tout le Sud Est avec une rapidité pour le moins surprenante puisqu'on apprenait dès samedi la création à Marseille d'un «Comité de soutien à la famille Rambla» dont le fondateur appelait, en termes à peine voilés, au plastiquage des salles projetant le film, tandis qu'une série de municipalités proches de la majorité prenaient ou annonçaient, avant même d'avoir vu le film, des arrêtés d'interdiction.

Kanak contre Imétal

(suite de la première page)

dance politique et économique, récupérer au profit du peuple Kanak le patrimoine que le colonialisme lui a volé. Dans la perspective d'une construction du socialisme nous voulons détruire les rapports engendrés par l'exploitation capitaliste du territoire.

«Nous ne demandons pas aux travailleurs français ni à l'opinion internationale de combattre à notre place, mais nous faisons appel à leur solidarité pour dénoncer le gouvernement français et prévoir un recours dans l'imminence d'affrontements.

«Parce que la situation de l'emploi est actuellement très fragile : tout dépend du cours du nickel. La Nouvelle Calédonie est le cinquième producteur mondial et le nickel constitue 90% des exportations. Actuellement, après la grave crise de 1978, la société Imétal - véritable état dans l'état - qui exploite le nickel et emploie 4 000 salariés est en train de se restructurer et des menaces pèsent sur l'emploi. Dans le tourisme et le bâtiment la situation est tout aussi fragile.

«Il y a par ailleurs un processus de fascisation qui se met en place : regain de l'activisme de l'extrême droite coloniale, provocations militaires (7 000 hommes en armes pour une population de 135 000 habitants), intimidation (menaces de mort répétées à l'encontre des dirigeants indépendantistes et de leur entourage). Cette stratégie de la tension est voulue par le gouvernement français et la droite locale qui refusent de prendre en compte notre revendication. Elle ne peut aboutir qu'à des affrontements dont le responsable sera le ministre Dijoud».

N.D.L.R . Les tribus Kanaks se sont depuis 126 ans maintes fois révoltées contre le pouvoir colonial. En 1978, le grand chef Ataï organisa un soulèvement général regroupant une majorité des tribus de la côte ouest. Ce soulèvement fut noyé dans le sang : en 1850 on dénombrait 200 000 Kanaks, en 1887 ils n'étaient plus que 42 500.

Ataï fut décapité, sa tête, conservée dans le formol, fut envoyée en France. Elle se trouve encore au laboratoire d'anthropologie du Musée de l'Homme.

ABONNEZ-VOUS A «RIPOSTE»

Nom et Prénom .....

Adresse .....

.....

☐ Abonnement à 1 an : 250 F. Date et signature :

☐ Abonnement à 6 mois : 140 F.

Réglement par chèque bancaire ou postal à adresser à :
Riposte - 12, Cité Malesherbes - 75009 Paris.

Au Club de la Presse

Georges Seguy et les ragots

Interrogé sur l'affaire Boulin, Georges Séguy s'est trouvé embarassé pour défendre la position communiste. Voici quelques extraits du dialogue à ce propos.

Georges Séguy - Je ne mets absolument pas en cause la nécessité de dénoncer tous les scandales, ce que je mets en cause, c'est le recours à des ragots, à des calomnies personnelles, dont je suis souvent victime comme secrétaire général de la C.g.t.

Claude Estier - Je ne suis pas ici le défenseur du Canard Enchaîné, mais les informations qu'a publiées ce journal ce sont vérifiées depuis, personne ne les conteste, il ne s'agit donc pas de ragots, ni de calomnies. C'est par conséquent un scandale qui a été dénoncé.

G. Séguy - Je ne possède pas suffisamment d'éléments d'information pour porter un jugement définitif. D'ailleurs ce n'est pas mon rôle.

Flora Lewis - Vous répétez que vous n'avez pas les informations suffisantes mais en même temps vous parlez de calomnies et de ragots. Alors, lesquels, puisque vous les connaissez, paraît-il, vous en parlez ?

G. Séguy - Cette affaire ne me paraît pas suffisamment claire.

F. Lewis - Mais comment savez-vous alors qu'il y a des calomnies ...

G. Séguy - Je ne suis pas juge d'instruction, ma fonction ne consiste pas à rendre la justice, à prononcer des jugements et des condamnations. Comme tout le monde ici, j'ai lu un certain nombre d'articles et il y a des choses que je ne comprends pas bien, qui m'échappent. J'espère que toute la clarté sera faite.

F. Lewis - Ce qui vous échappe est calomnie alors ?

G. Séguy - Ce n'est pas ce que j'ai dit.

F. Lewis - J'essaie de comprendre

Et nous aussi !

Samedi à Reims

Débat pétillant sur affaires troubles

Le club de la presse Champagne-Ardennes organisait, samedi soir à Reims, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole supérieure de Commerce, un débat public sur le thème «la presse en question» à la lumière des récentes affaires révélées par le «4e pouvoir».

Les sept journalistes parisiens qui avaient fait le voyage de Reims (Jean François Kahn des Nouvelles Littéraires, Noël Copin d'Antenne 2, Nicolas Brimo du Canard Enchainé, James Sarrazin du Monde, Guy Baret de l'Aurore, Claude Cabanes de l'Humanité, et Gérard Colé de Riposte) ont d'abord été extrêmement surpris par l'affluence du public : six cent personnes se sont en effet déplacées pour participer à ce débat.

Dès les premières questions et lors des premiers échanges avec le «plateau», l'assistance a montré qu'elle n'acceptait pas le silence de l'exécutif, qu'elle trouvait scandaleux «l'enterrement» des affaires (Aranda, Renaud, de Broglie, diamants de Bokassa, Boulin ...), qu'elle recevait avec incrédulité les thèses de la presse de droite, sur de soi-disants complots, de prétendues calomnies, et qu'elle ne comprenait pas, mais alors pas du tout, la position des dirigeants communistes (Leroy, Andrieu, Marchais) dans l'affaire Boulin. Nous donnerons demain, les «points forts» de ce débat.